



www.ville-cepoy.fr

Cepoy. Communication



Lettre d'information Municipale

N° 72 - Janvier 2014





Infos services

Mairie de Cepoy
11, avenue du château 45120 Cepoy
mairie@ville-cepoy.fr

Accueil.....	02 38 99 05 05
Réservation de salles.....	02 38 99 05 05
Service urbanisme.....	02 38 99 05 07
Service communication.....	02 38 99 05 13
Service animation/culture.....	06 77 44 90 83
Service sécurité.....	06 77 44 90 83
Service des sports.....	06 77 44 90 83
Affaires scolaires.....	02 38 99 05 05
Service technique.....	02 38 85 49 27
École maternelle.....	02 38 85 50 90
École élémentaire.....	02 38 85 28 27
Garderie.....	02 38 07 00 37
Auberge de Jeunesse.....	02 38 93 25 45
État civil.....	02 38 99 05 05
Objets trouvés.....	02 38 99 05 05
Syndicat des Eaux.....	02 38 85 17 62
Pompiers.....	18/ 02 38 90 07 37
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	02 38 96 36 80
Police secours.....	17/ 02 38 28 38 28
Police intercommunale.....	02 38 28 00 17 ⁽¹⁾
SMIRTOM.....	02 38 87 37 38
Déchetterie.....	02 38 93 30 08
Urgence gaz nature.....	0 800 47 33 33 ⁽²⁾
Contrat gaz nature/électricité.....	09 69 324 324 ⁽²⁾

(1) en dehors des heures de présence, contacter la gendarmerie

(2) prix de l'appel selon opérateur

Suspension temporaire de l'éditorial

Les élections municipales seront organisées les 23 et 30 mars 2014. L'article L.52-1 du code électoral stipule qu' : « A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. »

Ainsi, le maire a décidé de suspendre la publication de l'éditorial.

Le Cepoy Communication est le magazine trimestriel de la ville de Cepoy (Loiret).

Directeur de publication : Jean-Paul Schouleur
Responsable de la rédaction : Commission Communication
Site de Cepoy : www.ville-cepoy.fr

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à :
carole.jestadt@ville-cepoy.fr

Imprimé en France par l'Imprimerie Leloup

Marie-Claire TAXI

Marie-Claire FERTALA

taximc45@gmail.com



Conventionné Assurance Maladie

26 bis rue de l'Église
45120 CEPOY

06 07 49 33 92



Commune de stationnement : MONTARGIS

Sommaire

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

- Les vœux du Maire
- Elections municipales et communautaires
- Commission communication
- Commission animation
- Commission scolaire et petite enfance
- Commission travaux
- Commission sécurité



2. INFORMATIONS PRATIQUES



- Intoxication au monoxyde de carbone
- La Carte d'identité valide durant 15 ans
- Véloroute

3. INFORMATIONS LOCALES

- Sélection du mois, Bourse aux livres, Les Compagnons du devoir, un mannequin de renom à Cepoy ?



4. HISTOIRE DE CEPOY

- Cepoy pendant la révolution (suite)

5. VIE ASSOCIATIVE

- Amicale des écoles, l'US Cepoy Football, Toujours jeunes, CIAC, Comité de jumelage, AJC, Comité des fêtes, APEC...



6. DIVERS

- Recette, état civil, jeux, calendrier des fêtes et manifestations



www.ville-cepoy.fr

Toute l'actualité de votre village sur son site internet et sur Facebook !



Mairie de Cepoy



Les vœux du Maire

En ce jeudi 16 janvier 2014, Jean-Paul Schouleur, Maire de Cepoy et la municipalité accueillait avec beaucoup de plaisir, M. Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, M. Jean-Pierre Door, Député-Maire et Président de l'Agglomération Montargoise, les Maires des communes de l'Agglomération Montargoise et voisines, le Commandant des pompiers, le Lieutenant commandant la brigade de gendarmerie de Ferrières-en-Gâtinais, les présidents d'associations de la commune, les professionnels (commerçants, artisans et chefs d'entreprises) locaux, la police intercommunale et le personnel communal pour célébrer ensemble la nouvelle année.



La soirée a débuté à 19 h par des remerciements envers les personnes présentes et plus spécifiquement :

- > les associations qui « permettent de développer et d'animer la vie locale, qu'elles soient culturelles ou sportives »
- > les commerçants et artisans qui « font de Cepoy une commune très bien dotée »
- > l'ensemble du personnel communal « pour le travail qu'il mène au quotidien afin d'accomplir sa mission de service public auprès des citoyens ».

Le Maire a dressé le bilan de l'année 2013 dans différents domaines :

- > Scolaire : Le renouvellement du matériel de la cuisine et du mobilier a permis d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.
- > Des réunions préparatoires ont été mises en place pour les rythmes scolaires. Un premier projet a été envoyé au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) pour qui, le projet n'appelle pas d'observations particulières. Le travail va se poursuivre avec les parents d'élèves.
- > Sécurité : Trois nouvelles caméras ont été installées, cela fait 11 à ce jour. La police intercommunale installée depuis fin 2012, a été très performante cette année, en lien avec la Gendarmerie de Ferrières-en-Gâtinais. Cet ensemble de mesures a permis de noter une

baisse importante des actes d'incivilités. On note également une réduction des vols mais bien moindre.

> Animation : La mairie soutient toutes les associations locales ou extérieures pour les différentes manifestations qu'elles organisent. En 2013, la Commission Animation a organisé divers événements tels que la Fête des Voisins, qui a toujours du succès et plaît aux habitants de Cepoy, un pique-nique lors de la Saint-Loup, le Téléthon, qui a permis cette année de récolter plus de 1900 €.

> Communication : Une nouvelle Chargée de Communication a été recrutée durant l'année 2013. Le travail sur la communication et l'identité visuelle de la commune a été amélioré. Un nouveau logo a été créé. Un cahier des charges pour la redéfinition du site internet a été établi pour une mise en ligne dès les élections passées. Une nouvelle page Facebook a été ouverte sous le nom « Mairie de Cepoy ».

> Travaux : Les travaux réalisés en 2013 sur Cepoy : réfection du parking des écoles et celui du pont de la Girafe, création d'une aire de stationnement place de l'Ecluse, réfection des vestiaires du foot (travaux de peinture et une nouvelle toiture), poursuite du fleurissement, aménagement de l'Isle (à côté de la Pharmacie), reprise d'une partie de la RD 440 - rue St Antoine par le Conseil Général, entretien et aménagement des abords des étangs par l'AME. Les travaux en cours ou devant démarrer avant fin mars : le hangar agricole situé rue des Vignes. L'AME réalisera également différents travaux dans Cepoy : l'avenue du Château, les rues des Alouettes et des Grillons.

Jean-Paul Schouleur a par la suite présenté les vœux : « *Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2014 à vous, à vos proches tant sur le plan professionnel que familial et beaucoup de bonnes surprises.* » Pour terminer, Jean-Paul Schouleur a souhaité rendre hommage à la carrière d'une personnalité de Cepoy, M. Rémy Julienne, « *Enfant terrible de la commune* ». Il a été champion de France de moto-cross, a pénétré dans tous les foyers de France et de Navarre, au travers du petit écran, reconnu n°1 Français dans sa spécialité et reconnu par les grands noms du cinéma tels que Delon, Belmondo, Trintignant, Lautner, etc. « *C'est un homme dont la modestie n'a d'égale que la chaleur humaine qu'il dégage.* » La municipalité a donc remis une médaille à

Rémy Julienne afin d'honorer 50 ans de cascades.

Très ému par cette médaille, il a remercié l'assemblée et a souligné son grand attachement à Cepoy où il réside désormais de manière permanente.

La parole a ensuite été donnée à M. Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret ravi de se retrouver à Cepoy. Celui-ci a souligné l'intérêt de fédérer la police intercommunale entre plusieurs petites communes qui vont mettre ensemble leurs efforts pour lutter contre les incivilités. Il est important de travailler conjointement autour d'un même projet dans une intercommunalité telle que l'Agglomération du Montargois. M. Sueur en a profité pour rendre hommage à Rémy Julienne.

M. Jean-Pierre Door s'est à son tour exprimé et a dit sa satisfaction de venir à Cepoy lors des vœux annuels. Il a rappelé l'investissement de l'Agglomération Montargoise pour Cepoy et toutes les communes s'y rattachant, en développant pour notre ville différents travaux de voirie. Un travail de plusieurs années est également en cours de réalisation pour l'aménagement des étangs. Il y a 10 ans, il était difficile de faire le tour du lac.



Durant ces dernières années, de nombreux aménagements ont été effectués afin de donner la possibilité aux personnes, que ce soit les Cepoyens ou autres, les visiteurs ou les touristes de s'y promener et de profiter des améliorations de ces sites. De nombreuses compétitions sportives s'y déroulent tout au long de l'année : voile habitable, planche à voile, nage en eau libre (une épreuve du Championnat de France), triathlon inter-régional, épreuve de run and bike, départ du trail de l'AME, etc.

Des travaux d'aménagement du terrain de camping sont également prévus tels que la rénovation des places de stationnement. M. Door a souligné la volonté de continuer à avancer tous ensemble, l'AME et Cepoy, pour des projets communs sans oublier de rappeler les liens d'amitiés qui le lient avec Rémy Julienne.



Élections municipales et communautaires

les dimanches 23 et 30 mars 2014

Attention : Changement dans les modalités de vote

Informations municipales

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune.

En même temps, vous élirez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la communauté d'agglomération du Montargois dont la commune est membre. Vous élirez donc également 3 conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de

liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

> Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, **vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

Commerce

Certains l'auront déjà remarqué, le petit commerce de proximité situé place Saint-Loup est de nouveau ouvert depuis le 24 janvier 2014. En attendant les travaux d'aménagements, ce commerce demeure sous l'enseigne Petit Casino et en changera pour Vival dès la fin de la restauration. Une présentation de cet établissement sera faite dans un prochain Cepoy Communication.

Commission Communication

Cepoy Communication

Les membres de la Commission Communication vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets. A tous les auteurs d'articles que nous remercions pour leur participation à la richesse de cette lettre d'information, nous vous invitons à faire parvenir vos prochains articles et photos avant le 28 mars prochain.

Carnet rose

3 nouvelles naissances ont été célébrées. Les parents ont été conviés à venir échanger autour de cet heureux événement avec les élus de la municipalité lors d'une cérémonie dans la matinée du samedi 30 novembre 2013. Un bel album de naissance leur a été offert pour immortaliser les premiers pas de leur enfant dans la vie. Bienvenue à Inès, Sacha et Wayne.



Nouveaux arrivants

Cepoy donne rendez-vous aux personnes récemment installées dans la commune afin de leur proposer un échange en toute simplicité avec les élus et les associations. Cette rencontre, initiée depuis quelques années, vise à rendre chère l'installation des nouveaux arrivants.

Cette année, ce rendez-vous aura lieu le dimanche 9 février 2014 pour toutes les personnes arrivées sur la commune depuis le 1er janvier 2013. Si vous n'avez pas encore reçu votre invitation par voie postale, merci de vous faire connaître auprès de nos services avant le samedi 1er février 2014.

Pour en savoir plus, se rapprocher du Service Communication au 02 38 99 05 13 ou mairie@ville-cepoy.fr

Carole, Chargée de Communication

Bonjour Carole Jestadt ! voici maintenant 7 mois que vous avez en charge la communication de la ville de Cepoy. Comment ressentez-vous votre intégration au sein de la commune et les activités que vous portez ?

Mon intégration s'est très bien passée au sein de la commune. Le cadre ainsi que l'accueil que j'y ai reçu m'ont permis de comprendre les atouts de la commune, ses objectifs, etc. Mon travail au sein de celle-ci est très diversifié : gestion des affiches, du site internet et intranet, du panneau lumineux, des reportages photos, du Cepoy Communication, de l'information générale, de la participation à l'organisation d'événements et relation avec la presse. Ces différentes activités m'ont donné la possibilité d'apprendre à connaître les différents acteurs de la commune, tant du côté du personnel communal que de celui des élus et des différentes associations. Ces diverses missions m'empêchent de m'enfermer dans la monotonie d'un travail répétitif.

La ville de Cepoy est labellisée Station Verte ! Cette distinction a-t-elle un impact sur votre activité ? Quelles sont les attentes de cette distinction pour Cepoy ?

Je suis référente Station Verte de la commune et en charge des relations entre l'Office de Tourisme de l'AME, la Fédération des Stations Vertes et la commune. Mon ac-

tion va prochainement s'étendre sur le développement de l'écotourisme via les Stations Vertes faisant de Cepoy et ses environs un lieu où le touriste se sent bien, a envie d'y revenir et d'en faire la promotion.

Le label « Station Verte » répond à un certain nombre d'exigences notamment la mise à jour régulière de la fiche « Cepoy » du répertoire Station Verte afin de valoriser l'offre et ce en liaison avec l'Office de Tourisme de l'AME. Pour voir la fiche, rendez-vous sur : cepoy.stationverte.com.

Cepoy, commune de 2423 habitants, a été une des premières villes de cette taille à permettre aux citoyens de faire des démarches administratives en ligne : réservation de salles, paiement des activités périscolaires en ligne. Avez-vous des projets pour aller plus loin dans les services à la population ?

Il est important, de nos jours, de mettre la population, l'utilisateur du site internet de Cepoy, au cœur de l'information. Il faut travailler sur une thématique simple : répondre aux besoins de l'utilisateur. Voici quelques propositions d'améliorations du site internet :

- Mise à jour régulière des informations concernant les travaux de voirie ou des chantiers sous la forme de carte ou de « flash infos »



- Possibilité de synchroniser des événements du calendrier municipal avec son agenda Outlook et Google Agenda
- Mettre en place un formulaire de demande d'actes d'état civil
- Créer une galerie photos
- Donner le maximum d'informations pratiques pour les nouveaux arrivants.

Merci Carole de vous être prêtée à cette interview qui permet de mieux vous connaître et nous en sommes sûrs, grâce à vous, Cepoy restera à la pointe de la communication .

Carole JESTADT

Age : 25 ans

Originaire d'Alsace (67)

Diplômée en Master 2

« Communication et Démarche Stratégique » de la Faculté des Lettres à Nancy (54).

PHARMACIE DE L'ISLE HUCHON



Vente et location de matériel médical

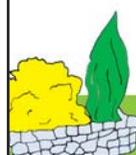
Lit médicalisé - Matelas anti escarres - Oxygène médical
Pèse-bébé - Cannes - Béquilles - Aérosol

13, avenue du Château 45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 46 13 • Fax 02 38 93 27 66

Parcs et Jardins

www.parcs-et-jardin.fr



SARL THUILLIER • M. Le Bras, paysagiste

02 38 87 84 71

8, RUE DES VALLÉES 45120 CEPOY



Cérémonie du 11 novembre 2013

La date de l'Armistice de la guerre 14-18 a été commémorée ce 11 novembre. Le recueillement aux monuments aux morts du cimetière et de la mairie a été très solennel durant la lecture du message gouvernemental par le Maire Jean-Paul Schouleur et celui des anciens combattants par Jean Kocaj. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont suivi le cortège afin d'honorer la mémoire des combattants morts pour la France durant cette guerre.

Beujolais Nouveau

En 2013, la Commission Animation a proposé, en lien avec la gym de Cepoy, une soirée Beaujolais Nouveau le 21 novembre. Une cinquantaine de convives se sont retrouvés autour d'un verre de Beaujolais Nouveau accompagné d'une assiette de cochonnailles. Cette manifestation a été appréciée de tous.



Repas des anciens

Le 24 novembre 2013 s'est déroulé le traditionnel repas des anciens. Cette année, il n'a pas eu lieu à la salle de Lisledon mais à la salle Renée Larcheron de Ferrières-en-Gâtinais. 148 personnes ont pris part à ce repas. Une animation proposée par le groupe de Franck Derivault : cabaret, chansons et danses a été très appréciée par le public.



Colis de Noël

En cette période de fin d'année, les membres du Conseil Municipal se sont transformés en lutins du Père Noël et l'ont aidé à faire sa tournée dans tout Cepoy. Samedi 14 décembre au matin, ils ont apporté aux 148 personnes âgées de plus de 70 ans, inscrites en mairie au préalable, un coffret rempli de bonnes choses à partager pendant les fêtes.



Téléthon

Un vent de générosité a soufflé sur Cepoy samedi 7 décembre. Au total, ce sont plus de 1900 € qui ont été collectés et contribueront à faire avancer la recherche sur les maladies rares. Si l'opération a rencontré un tel succès, c'est tout d'abord grâce à la forte implication des membres de la Commission Animation, épaulés par le service technique dans la mise en place de l'événement.

La participation active des associations locales a également permis de faire de cette 27ème édition une manifestation originale. Celles-ci ont en effet proposé des activités variées : allant de l'initiation au tir, à la randonnée pédestre, aux jeux informatiques, au jeu du palet, à un lâcher de ballons, une dégustation de vin chaud et de gâteaux suédois, un flash-mob, un parcours VTT, et d'autres animations dans plusieurs endroits de la ville. Cette journée s'est terminée autour d'un verre de vin chaud ou de chocolat chaud offert par l'Auberge de Jeunesse. Enfin, grâce aux généreux donateurs qui ont fait le déplacement pour remettre leurs dons, cette journée s'est révélée fructueuse.

Merci à tous.



Résultat du parcours des ballons

- **Ballon n° 34 est arrivé à Vichy (03).** Il a parcouru 240 km. C'est le ballon de Raphaëla Carvalho Ledo (membre de l'AJC).
- **Ballon n° 27 est arrivé à Saint Pourçain-sur-Sioule (03).** Il a parcouru 218 km. C'est le ballon d'Océane Blondeau.
- **Ballon n° 8 est arrivé à Avallon (89).** Il a parcouru 130 km. C'est le ballon de Mathéo Devergne.

Un grand bravo aux heureux gagnants. Merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour venir récupérer 2 tickets de cinéma offerts par l'Association des Jeunes de Cepoy.



Commission des affaires scolaires et de la petite enfance

Nos jeunes Cepoyens ont repris le chemin de l'école et nous leur souhaitons une bonne réussite scolaire pour les prochains trimestres.

Une évolution des tarifs du restaurant scolaire et de la garderie va prendre effet à compter du 1er janvier 2014 après 3 années sans augmentation. Les montants se répartissent ainsi :

Pour le restaurant scolaire

- 3,20 euros pour le tarif réduit,
- 3,40 euros pour le tarif normal,
- 4,30 euros pour le tarif hors commune ou occasionnel,
- 6,80 euros pour le tarif adulte.

Pour la garderie

- 2,60 euros pour le tarif du matin (6h45 à 8h30),
- 3,20 euros pour le tarif du soir (16h30 à 18h30, goûter compris).

Réforme des rythmes scolaires

La municipalité, en partenariat avec l'équipe enseignante, travaille sur l'élaboration du Projet Educatif Territorial (PEDT) avant d'y associer les représentants des parents d'élèves.

Cette étude est réalisée en privilégiant l'intérêt des enfants tant dans le domaine

de la répartition du temps scolaire et périscolaire sur la semaine que dans celui de la qualité des activités périscolaires proposées afin qu'elles soient enrichissantes et diversifiées.

L'avant-projet d'organisation a été soumis au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEM) pour validation.

Toutes informations sur le développement de ce dossier seront portées à la connaissance des Cepoyens et en particulier des parents en temps utile.

Relais d'Assistants Maternelles



Le 3 décembre dernier, le Relais d'Assistants Maternelles « Les Fées » des communes de Cepoy, Corquilleroy et Pannes a offert aux enfants gardés par les assistantes maternelles de ces communes, un spectacle de fin d'année dans la salle des fêtes de Corquilleroy. « Le cadeau du Père Noël » présenté par le comédien et musicien Philippe Bouchard de la compagnie orléanaise Musicalix a ravi les 38 enfants venus avec leur

assistante maternelle ou leurs parents. A l'issue de ce spectacle, tout le monde s'est retrouvé autour de pâtisseries et friandises confectionnées par des parents et des assistantes maternelles. Un calendrier de l'Avent offert aux enfants leur a permis de décompter les jours jusqu'à l'arrivée du vrai Père Noël, le 25.

Rappelons que le RAM organise des ateliers d'éveil les lundi, mardi et jeudi matin sur les 3 communes. Un accueil a lieu pour les assistantes maternelles ainsi que les familles le jeudi de 14h30 à 18h30. Des permanences téléphoniques sont mises en place au 09 83 78 57 80, le mardi de 14 h 30 à 18 h 30 et le jeudi de 13 h à 14 h 30.

La semaine du goût à l'école maternelle

Le 21 novembre 2013, l'école maternelle de Cepoy a participé à la semaine du goût. Elle a permis aux enfants de découvrir la diversité des goûts et des saveurs, de goûter à des produits plus ou moins familiers et d'éveiller leurs sens gustatif mais aussi visuels et tactiles.

Les maîtresses, Mme François et Mme Giffard, aidées de Magali Ferré et Isabelle Carpentier, ont donc proposé différents ateliers autour du lait :



- fabrication de yaourts et de beurre
- lecture de recettes et élaboration de différentes préparations : gâteau au fromage blanc, tarte au fromage blanc, tourte au Saint-Nectaire et tomates, cake aux 3 fromages...)
- dégustation de diffé-

rents fromages : Saint-Nectaire, fromage de chèvre...

Ces ateliers ont permis aux enfants de donner du sens à l'écrit, à la lecture, d'acquérir un vocabulaire spécifique et de le réinvestir (outils, ustensiles, ingrédients, verbes d'actions), de découvrir de nouveaux goûts, s'exprimer sur ce que l'on ressent... Les enfants étaient très fiers de jouer ainsi aux apprentis cuisiniers.



Noël aux écoles de Cepoy

La dernière semaine avant les vacances, dans les couloirs de l'école élémentaire et maternelle de Cepoy, résonnait déjà l'esprit de Noël.

Jeudi 19 décembre, au déjeuner, Claude Leroy et Magali Legendre avaient mis les petits plats dans les grands pour concocter un repas aux arômes agréables.

Au menu : Mousson de canard, blanc de volaille aux marrons accompagné de pommes pins, fromage et bûche glacée. Sur la table, décoration de mise ! Ce sont les Mères Noël : Aurélie, Claudine, Julie



et Malory (en élémentaire) et Isabelle, Magali et Sylvie (en maternelle) qui servaient les enfants.

Vendredi 20 décembre au matin, les enfants de maternelle et d'élémentaire ont partagé ensemble une matinée de chants de Noël. Ceux de la maternelle ont entonné en chœur « Petit Papa Noël » et autres chants. L'après-midi, les enfants de la maternelle ont eu la grande joie de rencontrer le Père Noël. Les yeux des enfants se sont illuminés quand le Monsieur avec sa grande barbe et ses habits rouges a fait son apparition.

Noël à la garderie



Après la journée de classe, direction la garderie périscolaire pour le goûter. Tout le monde s'installe, on prend le temps de discuter, de blaguer entre copains. Puis on passe au lavage de mains, on se dirige vers le sapin de Noël en attendant la vedette de ce soir.

Voici la venue de cet homme, vêtu de son grand manteau rouge, sa barbe blanche, ses lunettes, et

comme dit Abel "il a mis ses gants, mais il a oublié sa hotte". Le Père Noël a distribué ses friandises aux enfants.

Ensuite, les enfants ont été photographiés avec le Père Noël. Pour le remercier de sa venue, tous ont chanté des chants de Noël. Les enfants ont raccompagné le Père Noël à la porte et ont crié « A l'année prochaine avec ta hotte ! ».

Les membres de la Commission des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2014.

Commission des travaux

Vestiaire du football

La toiture des vestiaires du football avait grand besoin d'être changée. Ce fut chose faite courant du mois d'octobre. L'ensemble de la toiture a donc été remplacée. D'autres travaux ont été également effectués tels que les peintures intérieures et extérieures, le changement des portes des sanitaires...

Bâtiment du Service Technique

Le bâtiment agricole prévu pour stocker le matériel du Service Technique est sorti de terre. Après le terrassement, les fondations ont été coulées. La structure métallique a été montée début janvier.



Fleurissement

Des plantations de haies arbustives ont été réalisées sur l'Isle. Les sapins situés à l'entrée principale du cimetière ont été abattus en vue d'une réhabilitation paysagère.

Recommandations contre les cambriolages



Depuis plusieurs années l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) a été mise en place pour prévenir des cambriolages pendant vos vacances. La police intercommunale s'engage à s'assurer de la surveillance de votre maison.

Quelques petits conseils mis à votre disposition pour prévenir de tous cambriolages :

Habitation

- Fermez les portails, les portes et les fenêtres
- Mettez des barreaux sur les petites fenêtres
- Taillez les haies
- Installez une alarme
- Relevez les numéros de série du matériel personnel

- Photographiez/filmez les objets de valeur
L'essentiel est de faire perdre du temps pour décourager les cambrioleurs

Absences

- Videz la boîte aux lettres avant votre départ
- Prévenir le voisinage et demandez : d'ouvrir les volets, vider la boîte aux lettres
- Signalez votre absence : à la mairie, à la police municipale, à la brigade de gendarmerie

Démarchage

Différents modes de démarchage existent, ils peuvent être sous forme de :

- ventes à domicile
 - prospectus
 - appel téléphonique
- La vente à domicile exige la demande d'une carte professionnelle si c'est un agent d'administration, si ce sont des policiers ou des gendarmes.
- Lors d'appels téléphoniques :
- ne pas donner les coordonnées bancaires
 - ne pas indiquer d'absences

Les démarches par internet

- les messages publicitaires
- les faux messages de votre banque (ne confirmez pas vos coordonnées bancaires par courriel, votre banque ne vous le demandera jamais)
- les faux messages de la police ou de la gendarmerie.

Restez vigilants, n'exposez pas vos biens et s'il y a quelque chose qui vous paraît curieux ou suspect contactez la police intercommunale.

Pour plus de renseignements :

Police intercommunale : Cepoy, Paucourt, Pannes, Corquilleroy
11, avenue du château
45120 CEPOY
Mail : police.interieur.intercommunale@agglomontarquoise.fr
Tel : 02 38 28 00 17

Informations pratiques

Recommandation

Intoxication au monoxyde de carbone

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

- Faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation, ... par un professionnel ;
- Respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...);
- Aérez au moins 10 minutes par jour hiver comme été. L'ouverture des fenêtres permet de renouveler l'air intérieur et de réduire la concentration des polluants dans votre logement. Il faut aérer davantage quand vous bricolez, cuisinez, prenez une douche ou un bain, ou faites le ménage et sécher du linge à l'intérieur.

- N'entravez pas le fonctionnement des systèmes d'aération et entretenez-les régulièrement ;
- Ne fumez pas à l'intérieur, même fenêtres ouvertes ;
- Respectez les doses d'utilisation des produits d'entretien, d'hygiène et de bricolage conseillées sur l'étiquette ;

Pour plus d'information :

www.prevention-maison.fr

En lien avec l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES, www.inpes.sante.fr) et le Ministère Chargé de la Santé.



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014



A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Véloroute



Avec les canaux du Loing et de Briare, l'Agglomération Montargoise bénéficie d'atouts indéniables pour le tourisme. Un projet d'aménagement et d'équipement d'une véloroute le long de ces canaux est en cours de projet. Le tracé de cette véloroute reprend le chemin de halage et se situe en rive Ouest du canal du Loing jusqu'au pont de la Reinette à Montargis puis en rive Est du canal de Briare au Sud de ce pont. Les communes suivantes sont concernées par la véloroute : Cepoy, Corquilleroy, Châlette-sur-Loing, Montargis, Amily, Conflans-sur-Loing. Agglomération, Région Centre et Département du Loiret travaillent en collaboration autour de ce projet. Cela représente 16.2 km de voies à aménager. Le but est de refaire les chemins de halage avec un matériel naturel stabilisé et de les sécuriser. Au-delà de l'agglomération Montargoise, d'autres communes sont concer-

nées : Nargis, Dordives, Girolles, Montbouy, Montcresson, Dammarié-sur-Loing... Cette véloroute allant jusqu'à Briare, l'objectif est également que les cyclistes qui l'empruntent puissent ensuite rejoindre l'itinéraire de la Loire à vélo. Une voie verte est déjà en travaux longeant la Seine puis les berges du canal du Loing entre Moret-sur-Loing et Souppes-sur-Loing.

Informations locales

Bibliothèque municipale

La sélection du trimestre

« À partir de maintenant, ce sera l'anglais. C'est ma nouvelle vie. » C'est sur cette déclaration lapidaire que s'ouvre *Kolka*, le dernier roman de Bengt Ohlsson. Dès son arrivée en Angleterre avec son père, la narratrice, une adolescente, décide de couper définitivement avec son pays d'origine et sa langue maternelle, le letton. Mais peut-on réellement tout oublier ?

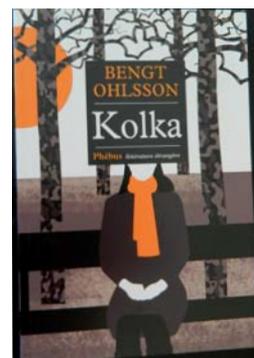
Par le mariage de son père avec une riche Anglaise, Katrina, la jeune fille se retrouve dans un univers de luxe et d'aisance diamétralement opposé à celui qu'elle vient de quitter. Elle observe ce nouvel environnement avec la curiosité, l'étonnement, la causticité et la naïveté d'une jeune fille qui oscille entre manque d'assurance et impertinence, pudeur et trivialité.

Aux années passées à tirer le diable par la queue dans ce « vieux pays que personne n'est capable de situer sur une carte » succède la vie de château. « On se croirait dans un conte » lance l'héroïne. Et comment ! En allant bien

KOLKA, de BENGT OHLSSON

au-delà du simple saupoudrage de merveilleux, Ohlsson joue avec le matériau des contes, inversant ou détournant très habilement les motifs de *Blanche Neige* ou du *Petit Chaperon Rouge*.

Bengt Ohlsson est né en 1963 à Stockholm, où il vit toujours. Il est chroniqueur pour le grand quotidien national *Dagens Nyheter*. En 2004 lui est décerné le prix littéraire suédois le plus prestigieux, l'*August Priset*, pour *Gregorius*, et ce n'est qu'en 2011, alors que l'auteur est encore inconnu en France, que paraît aux Editions Phébus son neuvième roman, *Syster*. Fort de ce succès tant auprès des critiques que des lecteurs, Bengt Ohlsson sera l'un des invités phare en 2012 du festival *Les Boréales* consacré à la littérature norvégienne.



La bourse aux livres a lieu le 26 janvier de 8h00 à 18h00

Salle polyvalente. Entrée gratuite. Renseignements et inscription : 02 38 98 50 97 (aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque).

Les Compagnons du Devoir

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sont installés depuis de nombreuses années dans le Château de Cepoy.

Présentation de l'association

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France ou, plus précisément, l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, association reconnue d'utilité publique, se mobilise dans l'intérêt des jeunes et des métiers. Elle regroupe des hommes et des femmes itinérants et sédentaires. C'est cette diversité et ces expériences professionnelles multiples qui participent au succès des Compagnons depuis leur création au Moyen-Âge.

L'objectif de l'association est de permettre à chacune et chacun de s'accomplir dans et par son métier dans un esprit d'ouverture et de partage.

L'association est un organisme de formation à but non lucratif. Depuis 5 ans, elle annonce un parcours de formation supérieure. Les jeunes peuvent aller du CAP au Master (surtout dans le domaine de la mécanique, de la maintenance, de l'entretien...). Avant, les Compagnons étaient surtout reconnus par leur savoir-faire, donc un CAP leur suffisait. De nos jours, il leur faut une expérience profes-

sionnelle mais également une formation théorique sur les métiers. C'est pourquoi ils ont intégré la formation supérieure. Des cours généraux leur sont enseignés 3 jours par semaine en cours du soir, en fonction des niveaux des jeunes.

Les Compagnons à Cepoy

A Cepoy, il y a 42 jeunes, de 15 à 27 ans, qui logent, prennent leur petit-déjeuner et dînent dans le château, leur maison provisoire.

Dans leur cursus, une matière est importante : l'approche par le projet. On leur pose une problématique et ils doivent travailler en totale autonomie sur ce projet pour y répondre. Ils organisent leur projet de A à Z, de la conception à la réalisation.

Le sujet 2013-2014 est la discrimination. La première étape a été d'étudier le thème, les outils pédagogiques pour aller au-devant de la discrimination. Ensuite, ils ont cherché un outil de prévention ou de prise de conscience. C'est ainsi que le projet Ark'craft est né. C'est un projet avec différents matériaux en fonction des

différents corps de métiers qui a trouvé sa place à l'entrée de l'Isle (à côté de la Pharmacie). Pour le moment, on peut y voir surtout la base de la structure. Le but de ce projet est de créer une œuvre ayant un but caritatif.

Différents parrains se sont associés au projet : La Croix Rouge, la Délégation des Miss France, l'Association des Enfants Autistes. Le but a été de faire participer les associations, de rassembler des personnes de différentes cultures autour de la fabrication de la base. C'est pourquoi si vous y jetez un coup d'œil vous verrez des traces de main dans le ciment de la base de la sculpture. Au cours du mois de janvier, une structure en bois sera ajoutée et un petit arbuste sera planté au centre.

Pour plus d'informations : Simon Voyer
- Prévôt des Compagnons du Devoir -
02 38 93 09 68
compagnonsbourges@compagnons-du-devoir.com

Aurons-nous un mannequin de renom à Cepoy ?

A partir du 25 janvier, suivez sur NRJ12, l'émission « Générations Mannequin 6 » tous les samedis à 16h25, animé par Dominique-Damien Réhel.

Devant un jury de professionnels, vous découvrirez un candidat Cepoyen, Alexis-Loup, sélectionné parmi les 12 finalistes sur 8000 candidats. Au final, il restera une lauréate et un lauréat.

Souhaitons pleine réussite à Alexis-Loup, fils de nos sympathiques propriétaires des chambres d'hôtes La Pierre au Loup, Michel Gourdelier (conseiller municipal) et son épouse Odile (kinésithérapeute).



VBA
VINCENT BOURGOIN
 ARCHITECTE DPLG

Nouveau collège Picasso à Chalette-sur-Loing

Vincent BOURGOIN Architecte
 53, avenue du Général Leclerc - 78220 VIROFLAY
 229, rue Emile Mengin - 45200 MONTARGIS
www.bourgoin-archi.com

amelys

Pour vos déplacements dans l'agglomération montargoise, pensez au réseau de transport amelys !

- 4 lignes régulières et une navette gratuite de centre-ville : Coralys
- 14 lignes secondaires et 6 lignes complémentaires, ouvertes à tout public
- **Resago** : vos services de transport à la demande
- **Moov'amelys** : le service accessible aux utilisateurs de fauteuil roulant
- **Timeo** : le service pour connaître en temps réel le passage des prochains bus

Keolis Place Mirabeau - 45200 MONTARGIS
 02.38.85.28.53 - www.amelys.fr

Pour toutes informations complémentaires, l'agence amelys est ouverte :
 le lundi de 13h30 à 18h15 (fermée le lundi en juillet et en août)
 du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h15

Il était une fois à Cepoy

Suite du chapitre VI :

CEPOY PENDANT LA REVOLUTION

LA PATRIE EN DANGER (suite)

Ce jour-là, il y eut foule à Montargis. Dans la matinée, les hommes des villages du District arrivèrent, conduits par leur municipalité et les Gardes Nationaux. Par les rues, des orateurs populaires haranguaient les nouveaux-venus, les pressant de prendre du service pour vaincre et écraser les « Tyrans couronnés ». On chantait des hymnes patriotiques. Beaucoup allaient devant les Commissaires recruteurs et s'engageaient comme volontaires aux armées.

Jusqu'au soir, on attendit la commune de Cepoy, vainement. De Cepoy, personne ne vint.

Le Maire Bertheau était noté comme un mauvais patriote. Ce fait explique peut-être que la Municipalité Bertheau disparaît avant la fin de l'Année 1792.

Jean-Pierre Blanchet, chirurgien, comme Maire ; Jacques Guillemain, Pierre Laurent, Imbert et Deneux (qui n'est autre que le Curé de Cepoy), comme notables ; Jean Coquart et Jean-Pierre Isman comme officiers municipaux ; Maurice François comme Procureur de la commune, forment la nouvelle municipalité.

Alors que le Secrétaire Brigault nous a raconté, par le détail, l'élection de la précédente municipalité, on ne trouve, aux Registres, pas la moindre mention de l'élection de celle-ci. C'est que, très probablement, cette municipalité a été organisée « Révolutionnairement », comme on disait alors. De la même manière sera constituée la municipalité qui succèdera à Blanchet.

Le 4 nivôse* 1793, le Représentant du Peuple Privat, en mission dans le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire, passant à Cepoy, à 10 heures du matin, jugea bon de remplacer, sans plus de formes, la municipalité en fonctions, par une autre municipalité dont il choisira les membres. Brigault, Secrétaire, deviendra Maire. François Flèche, Louis Lavilette, Thomas Moreau, Jean Guignard et Etienne Guillemain y seront appelés comme officiers municipaux et Maurice François maintenu comme agent national.

L'APPEL AUX VOLONTAIRES

Revenons maintenant aux questions d'ordre militaire.

Le 12 mars 1793, le Maire de Cepoy, Blanchet, réunit le Conseil Général de la Commune à l'effet « de publier les décrets de la Convention des 21 et 24 Février sur l'organisation de l'armée et les pensions à affecter aux anciens soldats rentrant dans leur foyer ».

Le Conseil Général de la Commune décide que :

« A partir d'aujourd'hui, un Registre sera tenu ouvert à la Maison Commune pour recevoir les noms des citoyens qui se présenteront pour voler à la défense de la Patrie et que, le vendredi 15, sera

**nivôse : quatrième mois du calendrier républicain (du 21,22 ou 23 décembre au 19, 20 ou 21 janvier).*

tenue une Assemblée des garçons et hommes veufs sans enfants de 18 à 40 ans, et tous les autres citoyens, pour compléter le contingent si le nombre des volontaires est insuffisant ».

« Cette double décision du Conseil Général sera portée à la connaissance des habitants de Cepoy par la voix de la cloche et le son du tambour ».

Après les défaites de l'été de 1792, les armées françaises se sont ressaisies. A Valmy, ces « troupes de savetiers et de tailleurs », comme les nommait l'Empereur Joseph II, ont, sous l'énergique commandement de Kellermann, maintenu, puis culbuté l'infanterie prussienne. Après, ça été la victoire de Jemmapes et l'occupation de toute la Belgique.

Ces grandes nouvelles ne font pas vibrer les habitants de Cepoy et il semble bien que personne n'est très pressé d'emboîter le pas aux fameux Régiments de Sambre-et-Meuse :

...et suivre la route glorieuse

Qui nous conduit à l'immortalité...

Manifestement, on n'a pas l'esprit guerrier et les trois jours passent sans qu'un nom de volontaire paraisse « au Registre » ouvert en Mairie.

Comme il a été annoncé, le Conseil Général de la Commune se réunit le 15 novembre, « à 9 heures du matin, au lieu dit le Petit-Magasin du Canal », pour procéder au complément du contingent fixé par la loi du 24 février.

« Notre commune doit fournir onze volontaires », dit le Maire.

Le Secrétaire Brigault fait appel aux citoyens susceptibles d'être appelés, aux termes de ladite loi. Tous sont présents.

Quand Brigault a fini de lire, Savinien Garnier sort des rangs.

« Originaire de Cepoy et demeurant depuis quelques jours à Gironles, il revient au milieu de ses camarades pour satisfaire à la loi. On l'applaudit ».

Le Maire Blanchet, parle : « puisque personne ne s'est présenté jusqu'à cette heure pour servir volontairement, dit-il, comment allons-nous faire pour fournir le nombre de citoyens requis par la loi ? Je prendrai le moyen que vous jugerez le plus convenable ».

A l'unanimité des suffrages, on décide de tirer au sort.

Il est 4 heures, après-midi, rapporte le procès-verbal de cette réunion.

Les officiers municipaux font en double autant de numéros qu'il y a de citoyens susceptibles d'être appelés. On donne à chacun un numéro et on met l'autre dans un chapeau.

Un volontaire se présente, c'est Michel Imbert, âgé de 37 ans ; il s'offre à partir comme volontaire à condition que son frère François Guillemain soit dispensé du service militaire et ne tire pas au sort. Tous acceptent à mains levées.

Le Maire va prendre un premier numéro dans le chapeau, quand on entend des murmures, puis des protestations : « Isman...Isman...comme les

autres ! Il est jeune et ne doit pas être dispensé ».

Isman est contrôleur du canal et officier municipal. Se jugeant sans doute indispensable à la bonne administration de la commune et à la navigation sur le canal, par où se fait en partie le ravitaillement de Paris, « il ne s'est pas inscrit sur la liste des mobilisables ».

Il veut s'expliquer. Mais les « têtes s'échauffent de plus en plus, note le Secrétaire de Mairie, Isman consent à prendre un numéro, comme tout le monde, tout en protestant contre la violence qui lui est faite ».

LE TIRAGE AU SORT

Cet incident assez vite réglé, le Maire de Cepoy procède enfin au tirage au sort ; sortent de l'urne, ou plus exactement du chapeau, les numéros de :

Jean Guillemain, 20 ans, né à Cepoy ; Michel Gurzy, 32 ans, né Lauroy ; Jean Marlange, 32 ans, né à Corquilleroy ; Michel Landois, 19 ans, né à Cepoy ; Pierre Clément, 25 ans, né à Cepoy ; Antoine Bellot, 20 ans, né à Corquilleroy ; Jean-Baptiste Gabanelle, 27 ans, né à Corquilleroy ; Jean Guillon, 39 ans, né à Pannes ; Jacques Pépin, 30 ans, né à Corquilleroy ; Jacques Guérin, 38 ans, né à Corquilleroy.

Ils seront enrôlés dès le lendemain, 16 mars.

Après une journée aussi mouvementée, le brave Maire de Cepoy espérait dormir en paix. Que nenni !

Au milieu de la nuit, à 11 heures, il est réveillé par des cris devant sa maison et des chocs sur sa porte.

C'est Martin Rhin, âgé de 22 ans, né à Mignères, fils de Louis Rhin et de Marianne Coutai, encadré de Jean Guillon et Pierre Clément, deux mobilisés. Il déclare qu'il veut, avec ses camarades « voler à la défense de la Patrie ».

Des esprits mal intentionnés verront peut-être au patriotisme à retardement et au volontariat nocturne de Martin Rhin, une cause qui, je pense bien, n'a pas été.

Somme toute, le Maire de Cepoy, Blanchet, n'était pas mécontent de la journée du 15 mars. Les Commissaires du peuple avaient la poigne plus que rude, mais pour cette fois, du moins, il n'avait rien à redouter d'eux puisque

sa commune leur donnait la bonne mesure, la mesure débordante, même.

Le Décret Conventionnel du 24 février 1793 imposait encore aux communes l'obligation d'habiller et d'équiper les soldats qu'elles avaient fournis aux Armées.

Le 17 mars, le Conseil Général de Cepoy s'assemble donc pour délibérer sur la manière d'habiller et d'équiper les 12 hommes enrôlés la veille.

Tout d'abord, on entend sur la question, Louis Legros, commandant le 1er bataillon de la Garde Nationale, dont Cepoy fait partie, Paul Braulier et Jacques Lequatre, commandant la 1ère et la 2e Compagnie. C'est évidemment de leur compétence.

Après une assez longue discussion, on décide que tous les citoyens ayant un habit d'uniforme chez eux, devront immédiatement le livrer et recevront en retour l'indemnité prévue par la loi.

Le lendemain, Maurice François, Edme Brécy, Louis Legros, Côme Denizet, Pierre Matté, apportent à la Maison Commune chacun un habit, une veste et une culotte ; Edme Gourdet, Jacques Lequatre, Louis Audy, François Léger apportent chacun un habit.

Le 20 mars, le Conseil Général de la Commune encore s'assemble ; c'est « pour examiner les habits » et juger si l'on peut en parer les recrues de Cepoy qui vont rejoindre leur demi-brigade.

On constate que la plupart de ces habits sont usés jusqu'à la corde et les autres sont vraiment de drap trop fin. L'avis unanime du Conseil est qu'il sera plus économique pour le Trésor et aussi plus avantageux de faire faire des habits neufs.

En conséquence, le Maire est autorisé à faire les achats nécessaires pour habiller et équiper les volontaires, conformément au décret de la Convention du 24 février.

On essayera aussi d'une souscription publique « pour l'habillement des volontaires ». Mais ça ne rend à peu près rien. Trois citoyens anonymes verseront, en Mairie, chacun une livre ; Bertheau, ancien Maire, donnera 20 livres ; Jean Audry 4 livres et Paul Beaulier 5 livres.

LES SECOURS AUX FAMILLES DES MOBILISÉS

« La machine à décrets », comme les historiens ont nommé la Convention, fonctionne sans arrêt.

Un décret, en date du 26-27 pluviôse*, prescrit aux communes d'établir la liste des citoyens qui ont droit aux secours de la République en raison des défenseurs qu'ils ont fourni à la Patrie.

Le 12 ventôse*, Blanchet porte ce décret à la connaissance de ses administrés et rassemble encore le Conseil Général de la commune pour « aviser ».

Le Conseil Général de Cepoy établit la liste exigée par le décret du 26-27 pluviôse ; et pour que la distribution des secours se fasse dans les meilleures conditions de justice et ne donne pas lieu à des récriminations, il nomme deux commissaires-distributeurs : Pierre-Zacharie Guignebert, receveur des canaux d'Orléans et du Loing et François Vié, le meunier du moulin de Cepoy ; et deux commissaires-vérificateurs : Jacques Imbert et Jean Guillon, et décide que la répartition aura lieu le 10 germinal*. Tous les intéressés attendent avec impatience cette date.

**pluviôse : cinquième mois du calendrier républicain (du 20, 21 ou 22 janvier au 18, 19 ou 20 février).*

**ventôse : sixième mois du calendrier républicain (du 19, 20 ou 21 février au 20 ou 21 mars).*

**germinal : septième mois du calendrier républicain (du 21 ou 22 mars au 19 ou 20 avril).*

Extrait de l'ouvrage
de l'Abbé Parendeau
(curé de Cepoy
1935 à 1948)

NB : Ce texte comporte des termes et expressions en usage à l'époque de l'histoire

(Rendez-vous pour la suite de cette histoire dans notre prochain bulletin)

Au cours de l'année 2013, l'Amicale des Ecoles a organisé sa bourse aux jouets, puériculture et affaires de ski. Cet événement a remporté un grand succès auprès de tous.

Vient ensuite le loto, qui a eu lieu le 16 novembre. Tout s'est bien déroulé. Bravo à Adeline David qui a gagné le 1er prix soit une semaine aux Menuires.

Les membres de l'Amicale des Ecoles ont également participé au Marché de Noël où les visiteurs pouvaient trouver des compositions florales, confitures d'oignons maison, et objets confectionnés par les enfants des écoles de Cepoy.

Pour finir l'année en beauté, l'Amicale des Ecoles a tenu un stand de boissons chaudes et de gâteaux. Elle s'est occupée du lâcher de ballons au Téléthon.

Un grand remerciement à tous les membres qui ont aidé pour toutes ces manifestations qui ne pourraient pas avoir lieu sans leur soutien. Nous reprendrons nos activités en Mars 2014 par la Recreakid.



Toute l'équipe de l'Amicale des Ecoles vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

US Cepoy Football

L'US Cepoy football a entamé la trêve hivernale avec un bilan sportif satisfaisant dans toutes les catégories. En U7, U9 et U11, bonne participation aux plateaux, les U13 (photo) finissent 2ème en 3ème division, l'équipe est encadrée par Yves Debreil et Laurent Monchot. Les U15 se classent 2ème en 15 ans à 8, les U17 terminent 4ème en 2ème division. Les séniors 1 sont classés 3ème en 3ème division et les séniors 2 sont 1er en 5ème division.

L'équipe « Loisirs-Vétérans » participe aux matchs le dimanche matin. Un petit bémol concerne les féminines avec un manque d'effectif.

Nous tenons à remercier Lauriane Delaporte, directrice et les enseignants de l'école primaire de Cepoy qui ont accueilli les journées découvertes foot, réalisées par le District.

Chaque année, nous organisons nos tournois qui se dérouleront comme suit :

- le 6 avril 2014 pour les U7 et U9
- le 25 mai 2014 pour les U11 et U13
- le jeudi 29 mai 2014, pour les U15 et U17
- le 22 juin 2014 pour les séniors
- le 29 juin 2014 pour les Loisirs-Vétérans

Pour tous renseignements, contacter le 06 33 38 04 71.



L'US Cepoy Football vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Allianz

Assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités.

Francis GAGNON Agent général

GALERIE COMMERCIALE **E.LECLERC**

1094 avenue d'Antibes • 45200 AMILLY

Tél. 02 38 98 69 30 Fax 02 38 98 86 06

francis.gagnon@agents.agf.fr • www.allianz.fr/allianz-agf

CHARPENTE BOIS-SCIERIE



sarl MOUFFRON & Fils

52, rue du Bourg - 45210 LA SELLE-EN-HERMOY
Tél. 02 38 92 10 15 - sarlmouffron@orange.fr

Pendant le 4e trimestre 2013 nos adhérents ont participé à plusieurs manifestations :

Jeudi 10 octobre

Sortie en forêt et buffet champignons



17 adhérents se retrouvent en forêt pour la cueillette des champignons, quelques cèpes, des coulemelles et des pieds de moutons font la joie des chercheurs. Le soir, nous sommes 39 pour partager notre buffet, très varié et bien garni qui donne satisfaction à nos convives.

Mardi 15 octobre

Journée Proconfort

Nous sommes 28 à participer à cette journée. L'animation commence vers 9 h 30. De nombreux articles nous sont présentés, très intéressants, presque magiques, on se laisse un peu tenter. Puis repas offert par la société « Proconfort ». La journée se poursuit par plusieurs parties de loto et des lots très intéressants remis par Proconfort

(jambons, crêpières, boîtes de cassoulets, terrines de canard). Chaque adhérent repart avec un lot. Bonne journée entièrement gratuite.

Dimanche 3 novembre

Opérette à la salle des fêtes

Nous sommes 10 à nous rendre à la Salle des Fêtes de Montargis pour assister à « La Belle de Cadix ». Remarquable prestation d'une troupe de Maubeuge qui a bien mérité les applaudissements chaleureux du public.

Jeudi 12 novembre

Repas dansant

29 adhérents assistent à cette journée fort agréable

qui commence par un délicieux repas préparé par le traiteur de Villemandeur puis nous continuons l'après-midi par des danses. Valses, tangos, marches, madisons s'enchaînent dans une ambiance très chaleureuse.

Mardi 19 novembre

Spectacle « succès d'après-guerre »

20 adhérents se rendent à la salle Jean Vilar à Amilly pour assister à ce spectacle. Une jeune troupe envahit la scène, ça chante,

ça danse sur des airs de notre jeunesse. Le public reprend les refrains bien connus, bonne ambiance. Ce fut un très bon spectacle.

Dimanche 1er décembre

Marché de Noël

Nous avons participé au Marché de Noël en présentant de nombreux articles confectionnés par nos adhérents. La recette fut satisfaisante.

Jeudi 13 décembre

Repas de Noël

66 adhérents sont réunis pour notre dernière manifestation de l'année ; très bon repas et bonne animation par « Jacky et Victor d'Ambiance Plus ». Décors de fête, bonne ambiance, etc, tout était présent pour un bon moment passé ensemble.



Rendez-vous pour le prochain trimestre

Dimanche 9 février :

théâtre salle des fêtes Montargis

Mardi 11 février :

repas costumé - salle jonquille

Dimanche 9 mars :

théâtre salle des fêtes Montargis

Jeudi 13 mars :

sortie jonquilles et buffet salle des Carrières

Jeudi 10 avril :

sortie publicitaire - vieux tacots

à Grez-sur-Loing

Dimanche 13 avril :

théâtre salle des fêtes Montargis

Jeudi 15 mai :

repas dansant à la salle Jonquille

Du 1er au 7 juin :

voyage en Autriche avec l'UDCARL

Jeudi 26 juin :

après-midi boules et buffet salle Jonquille

Mardi 8 juillet :

sortie (thème à venir)

Fermeture du club du 9 juillet au 27 août



CIAC

Le nouveau Conseil d'Administration du club informatique vous adresse vœux de bonheur et santé pour l'année 2014 ! Le club est ouvert le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 et 18 h 00 à 20 h 00 et le samedi de 14 h 00 à 16 h 00.

Marché de Noël

Dimanche 1er décembre, avec une météo idéale, le Comité de Jumelage participait activement au Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes. Pas moins de 60 L de vin chaud et 90 Kg de châtaignes ont été distribués aux nombreux visiteurs de ce marché.



Un écrivain suédois à Cepoy

Après contacts pris lors des Boréales de Caen consacrés en 2012 à la littérature nordique et avec l'aide de l'Institut Suédois à Paris, le Comité de Jumelage a eu l'honneur d'accueillir du 29 novembre au 2 décembre Bengt Ohlsson, célèbre écrivain suédois.

Le samedi à la médiathèque de Montargis et à la Maison de la Suède puis le dimanche sur le Marché de Noël, il prit plaisir à dédicacer deux de ses livres traduits en français ; Kolka et Syster.

Si vous souhaitez acquérir ces romans, vous pouvez contacter la librairie Arts et Créations à Montargis ou la Maison de la Presse à Cepoy qui ont accepté d'être partenaires de l'opération.

Durant son court séjour parmi nous, Bengt Ohlsson a néanmoins pris un réel plaisir à arpenter les rues de Cepoy. Notre environnement sera-t-il source d'inspiration de son prochain roman ?

Chroniqueur dans la presse nationale Dagens Nyheter, il a fait paraître, à son retour, un article sur Raoul Nordling et Cepoy.

Félicitations à Annie Guibert et Françoise Charillon, à l'initiative de cet événement, qui ont magnifiquement orchestré ce séjour.



Sainte Lucie

Samedi 14 décembre, le Comité de Jumelage, sous l'égide de Chantal Doudeau, célébrait une des plus anciennes traditions suédoises : la Sainte Lucie. Cette fête est en quelque sorte une fête de la lumière dont la Lucie est la reine.

Cette année nous avons souhaité accentuer la dimension lumière au programme de l'après-midi. C'est ainsi que les 25 enfants qui ont répondu présents à l'invitation, après la constitution d'objets de Noël, ont revêtu les robes blanches pour les filles et les chapeaux pointus étoilés pour les garçons avant de se diriger, bougie à la main, vers l'Isle et rejoindre le bord du Loing.

Ils ont ainsi assisté à la mise à l'eau d'une dizaine de bateaux de lumière ingénieusement fabriqués par Jacky Chevallier. Les conditions météo idéales et le faible courant de la rivière ont permis la navigation de cette flottille de bateaux de lumière du meilleur effet devant des enfants ébahis.

De retour à la Maison de la Suède, les enfants, mais aussi leurs parents, ont chanté les chansons suédoises et partagé un moment de convivialité apprécié de tous.



Départ de Line



Le soir même de la Ste Lucie les membres du Comité de Jumelage ont organisé une petite manifestation de sympathie à l'occasion du départ de Line le lendemain. Ce fut l'occasion pour Françoise Charillon qui a organisé son séjour et Régis Guérin de la remercier de son engagement dans l'animation de la Maison de la Suède durant 5 mois et demi. En retour de l'accueil de 700 visiteurs à qui elle a servi café ou jus de fruits suédois et répondu à leurs différentes questions sur les modalités de construction ou expositions, elle a pu développer sa connaissance de la culture française. Elle a également pu parfaire la connaissance de notre langue grâce à sa participation dans une classe littéraire au lycée en Forêt. Après lui avoir remis un présent, les membres du Comité lui ont souhaité pleine réussite dans ses projets futurs ; elle ambitionne d'être journaliste, espérant modestement que son séjour parmi nous, dans le cadre du Service Volontaire Européen, lui sera utile.

*Le Conseil d'Administration du Comité de Jumelage
vous souhaite une excellente année 2014.*

« Chantons Noël ensemble » dimanche 15 décembre 2013 à CEPOY

En cette fin d'après-midi de ce dimanche 15 décembre 2013, deux petits anges malicieux, qui s'ennuyaient sur leur petit nuage, se sont invités au « Chantons Noël ensemble » de la Chorale du Groupement Cepoy - Corquilleroy - Girolles... à la plus grande joie des nombreuses personnes qui avaient répondu massivement et fidèlement à notre invitation.

Dès 16h, les places libres se faisaient rares, et, quand les 3 coups ont été frappés, à 17h, ce sont 400 personnes qui, même debout, livret en mains, ont entonné, avec les choristes, le « Venez, Divin Messie » ! Durant plus de 2 heures, la nef de l'église de Cepoy a résonné de ces chants traditionnels, sans lesquels Noël ne serait pas vraiment Noël, comme « Minuit Chrétiens », « Douce Nuit », « Les Anges dans nos Campagnes » et les applaudissements ont largement été distribués aux solistes et à tous les choristes.

Quelques nouveautés émaillaient le répertoire. La chorale avait monté à 4 voix l'« Alleluia » de Buckley, et le « Pater Omnipotens », qui ont été grandement appréciés.

chacun a pu s'attarder en devisant avec les choristes et les personnalités présentes, parmi lesquelles nous avons noté la présence de M. Schouleur, Maire de Cepoy et son épouse, de conseillers municipaux, des Pères Meunier, Richard et Guermontprez, prêtres du Doyenné du Montargois.



La Chorale du Groupement Paroissial Cepoy-Corquilleroy-Girolles vous remercie toutes et tous pour votre présence amicale et toujours fidèle, vous présente à nouveau ses meilleurs vœux pour que 2014 soit pour vous toutes et tous le prolongement et le rayonnement de ce bonheur ressenti ce 15 décembre, et vous dit :

Et puis, quand, le dernier chant entonné, les applaudissements nourris se sont tus, c'est autour d'un vin chaud, d'un chocolat chaud et de « pâtisseries-maison » que

Au prochain « Chantons Noël ensemble » de Décembre 2014 !!!

Association des Jeunes de Cepoy (AJC)

Mot de la Présidente

Dans chaque Cepoy Communication, nous vous faisons part des diverses sorties qu'organise l'Association des Jeunes de Cepoy (AJC).

Vous trouverez ci-dessous les dernières réalisées.

En 2014, certains adhérents quittent l'association : ceux de 18 ans pour poursuivre leurs études et des plus jeunes se tournent vers d'autres activités.

Cependant, l'AJC ne peut fonctionner que s'il y a un minimum d'adhérents !

C'est pourquoi, je lance cet appel pour que nos jeunes de 11 à 18 ans, de Cepoy et des environs, viennent rejoindre très vite l'Association des Jeunes de Cepoy.

Ce serait dommage qu'une association aussi dynamique disparaisse !

Samedi 12 octobre 2013



Bowling + repas

Une soirée amicale au bowling a réuni 10 jeunes pour deux parties, et un repas. De bons scores ont été réalisés.



Dimanche 1er décembre 2013



Marché de Noël

Tous les ans, notre stand rencontre un grand succès grâce à la vente de crêpes et de décorations de Noël « fait main » par Annie Morlet (maman de deux jeunes de l'AJC). Merci à elle.



Nous remercions également la boulangerie de Cepoy qui nous offre chaque année la pâte à crêpes et Carrefour Market pour le nutella et le sucre en poudre. Les jeunes sont passés parmi les exposants prendre commande de crêpes. Ils ont reçu un accueil chaleureux ! A 16 h 45 nous n'avions plus de crêpes !

Pour tous renseignements, contactez :
Joséphine GULLI (la présidente)
06 72 93 89 81

Samedi 14 décembre 2013



Disneyland

L'AJC a permis à 49 personnes de profiter d'une offre promotionnelle sur l'entrée aux deux parcs de Disneyland.

Divers spectacles, dont la parade de Noël et le son et lumière clôturant cette journée, ont comblé de joie tous les participants.

Le soleil était même de la partie - Que rêver de mieux !



Prochaines sorties

Dimanche 26 janvier 2014 :
Laser game

Samedi 1er février 2014 :
Chandeleur - stand crêpes place St-Loup

Dimanche 9 février 2014 :
Participation à l'accueil des nouveaux arrivants (matin)

Dimanche 9 février 2014 :
Match de rugby - France/Italie stade de France (après-midi)

Samedi 22 mars 2014 :
Carnaval

En projet : Futuroscope et Londres



ché du dimanche matin en un seul et même endroit du village. Une quarantaine d'exposants sans oublier les associations ce-poyennes habituelles ont participé à cet évènement.

Tout au long de la journée, « 2 panthères roses » ont animé ce marché avec l'aide de la chorale. Les Compagnons du Devoir n'ont pas manqué ce rendez-vous en venant démarrer un nouveau chantier... Sous un déluge de neige et un spectacle pyrotechnique, accompagné par la chorale, le Père Noël est venu pour la première fois sur le Loing pour emmener avec lui les lettres des enfants.

Merci aux exposants, aux commerçants, au service technique et à la municipalité pour leur participation à l'élaboration de ce marché et le prêt d'un véhicule par l'entreprise Nico T.P de Cepoy.

Le président remercie tous les membres bénévoles du Comité des Fêtes qui participent à nos manifestations et qui savent être présents à chaque fois pour toute l'organisation.

Que la santé soit présente en 2014 et au plaisir de vous accueillir à notre Assemblée Générale du samedi 25 janvier 2014.

Notre Marché de Noël s'est déroulé avec une météo très clémente et cette année quelques nouveautés. Aucune installation dans le centre du village mais le plaisir d'avoir accueilli les commerçants et le mar-



Association pour l'Église de Cepoy - APEC



L'association a participé comme les autres années au Marché de Noël.

Le stand, installé salle Violette, proposait à la vente diverses confiseries et confitures. Les visiteurs pouvaient également admirer une crèche, symbole de Noël. Cette manifestation s'est déroulée dans une très bonne

ambiance et nos produits ont conquis un grand nombre de personnes puisqu'à midi notre stand était bien démuni pour notre plus grande satisfaction.

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu samedi 15 février 2014, à 17 h 00. Nous vous y attendons.

Les membres de l'APEC vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bernard KLEIN

Escaliers - Parquets - Portes - Fenêtres
Double vitrage - Volets roulants - Bois

1155, route de Viroy - 45200 Amilly - Tél. 02 38 85 14 92
menuiserie.klein@wanadoo.fr

Arsène Entreprise

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
Installation - Entretien - Dépannage

Pose de chaudières
Mise en service par un technicien agréé

34, rue de l'Église
45120 CEPOY

Tél. 02 38 85 53 06 - Port 06 20 96 22 08
arsene-entreprise@orange.fr

Chef... La recette !

Poires au vin à ma façon



Ingrédients :

Poires williams
 1L de Madiran, vin rouge
 350g de sucre semoule
 2 fleurs de badiane
 5g de poivre de Che Chouan
 Une gousse de vanille
 1 bâton de cannelle
 60 g de beurre doux de qualité

Préparation :

Prendre des poires williams, épluchez-les avec un couteau économe, une peau sur deux et les mettre dans une casserole.
 Ajouter un litre de Madiran, 350 g de sucre semoule, la badiane, le poivre, la vanille, la cannelle.
 Faire cuire à feu frémissant environ 20 min. et s'assurer que le vin recouvre bien les poires. Piquer les poires pour voir si elles sont cuites et ensuite les égoutter.
 Faire réduire encore, à feu moyen, le vin à mi-hauteur pour faire un sirop plus épais.
 Faire tiédir les poires au micro-onde pour le dressage
 Réchauffer le vin dans une casserole à feu doux puis incorporer le beurre en remuant comme un beurre blanc.
 Mettre chaque poire dans une coupe et verser la sauce au vin.



État Civil

Ils font notre joie

- Timaël Martins - le 10 octobre 2013 à Amilly
- Sacha Letourneau - le 10 octobre 2013 à Paris 14e
- Lola Roignant Païs - le 30 octobre 2013 à Paris 19e
- Matthias Bart - le 6 novembre 2013 à Amilly
- Giulian Dieudonné - le 1er décembre 2013 à Amilly
- Maxym Lourme - le 23 décembre 2013 à Amilly
- Maylice Leclercq - le 4 janvier 2014 à Amilly
- François Gach - le 5 janvier 2014 à Amilly
- Lola Lenfle - le 11 janvier 2014 à Amilly

Jeux

SUDOKU

		6				4	9	2
9			2	4		1	5	6
		4	6			3		
				9	1			5
			4		3			
8			7	5				
		5			2	6		
2	4	7		6	5			8
6	8	1				5		

5			9	7			6	
		7	6	2		9		8
	6				5		4	
		5			9			1
1		9		5		6		4
8			7			5		
	7		1				8	
4		8		3	7	2		
	5			4	8			9

Solutions des grilles Sudoku

6	5	1	2	4	8	7	3	9
4	9	8	5	3	7	2	1	6
2	7	3	1	9	6	4	8	5
8	4	6	7	1	2	5	9	3
1	2	9	8	5	3	6	7	4
7	3	5	4	6	9	8	2	1
9	6	2	3	8	5	1	4	7
3	1	7	6	2	4	9	5	8
5	8	4	9	7	1	3	6	2

6	8	1	9	7	4	5	2	3
2	4	7	3	6	5	9	1	8
3	9	5	1	8	2	6	7	4
8	1	3	7	5	6	2	4	9
7	5	4	2	3	8	6	1	9
4	6	8	9	1	7	3	5	2
5	2	4	6	1	9	3	8	7
9	3	8	2	4	7	1	5	6
1	7	6	5	3	8	4	9	2

Calendrier des fêtes et manifestations

Divers

Janvier

25	COMITE DES FÊTES	Assemblée Générale, salle Perce-Neige
25	LA CARPE DE CEPOY	Assemblée Générale + galette, Salle Les Carrières
26	BIBLIOTHEQUE	Bourse aux livres, salle Jonquille
26	ASSOCIATION DES JEUNES DE CEPOY	Laser Game à Villemandeur

Février

1	FOOTBALL	Repas, salle Jonquille
9	ASSOCIATION DES JEUNES DE CEPOY	Match de Rugby - France/Italie, Stade de France
9	COMM. COMMUNICATION	Accueil nouveaux arrivants, salle Jonquille
11	LES TOUJOURS JEUNES	Repas costumé, salle Jonquille
15	APEC	Assemblée Générale, salle Jonquille
15	LA PETITE REINE	Choucroute à Gondreville
18	COTAME	Assemblée Générale, salle Perce-Neige

Mars

2	LA PETITE REINE	Reprise des vélos de route
13	LES TOUJOURS JEUNES	Sortie cueillette jonquilles + buffet, Les Carrières
14	LA SOCIETE DE CHASSE	Assemblée Générale, salle Perce-Neige
15	AMICALE DES ECOLES	Recreakid, salle Jonquille
15	LA PETITE REINE	Carnaval de Montargis
20	U.N.R.P.A.	Repas printemps
22	ASSOCIATION DES JEUNES DE CEPOY ET COMMISSION ANIMATION	Carnaval dans Cepoy
23	COMMUNE DE CEPOY	Elections Municipales
30	COMMUNE DE CEPOY	Elections Municipales
30	COMITE DE JUMELAGE	Vide-Grenier

Avril

5 et 6	NAUTIC-CLUB	Journées portes ouvertes au plan d'eau
6	US FOOTBALL	Tournoi U7 à U9
6	COMITE DES FÊTES	Marche
10	LES TOUJOURS JEUNES	Sortie extérieure
13	AMICALE DES ECOLES	Journée récréative
22	PETANQUE CEPOY	Concours Fédéral vétérans/triplette

TAXI CEPOY

22 années à votre service

Véronique
LACOMBLE

- Transports de malades assis
- Gares
- Aéroports

TAXI



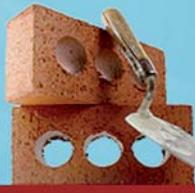
Port. 06 09 35 13 35
Tél. 02 38 89 27 92

57, rue de la Grotte aux Loups - PAUCOURT



RS ISOLSEC

Instrument transformers
Transformateurs de mesure
Transformadores de medida



SARL BLANCHET CHAGOURIN

Maçonnerie

Isolation de combles

Menuiserie

Aménagement

Ravalement

Carrelage

Terrassement

Pavage de cours

8 - LES PIFFONDS

45270 MEZIÈRES-EN-GÂTINAIS

4, Faubourg de la Chaussée

45200 MONTARGIS



sarl.chagourin@orange.fr

Tél. 02 38 95 52 52 - 02 38 98 26 54

Port. 06 07 27 66 98

ENERGIES RENOUVELABLES



Géothermie Pompe à chaleur



Système solaire



Chaudière à granulés de Bois

- CHAUDIÈRES À CONDENSATION
- CLIMATISATION RÉVERSIBLE ...

Autres prestations

- SALLE DE BAINS
- ASPIRATION CENTRALISÉE
- ADOUCISSEUR
- ROBINETTERIE



Crédit d'impôt

DEVIS GRATUIT

115, rue de Château-Landon 45120 CORQUILLEROY

Tél. 02 38 85 38 28 • www.proustsarl.fr



Un spécialiste du chauffage à votre service depuis 36 ans



IMPRIMERIE LELOUP

De la conception à l'impression
Tous vos imprimés noir et couleur

Brochures, plaquettes,
entêtes de lettre, enveloppes,
cartes commerciales,
liasses et carnets autocopiants,
cartes de vœux, calendriers, etc...



6, rue Edouard-Branly - 45700 Villemandeur

Tél. 02.38.85.06.49 - Fax 02.38.85.25.54 - contact@imprimerieleloup.fr